

Impôt sur le revenu—Loi

M. Cullen: Je le répète, au moment d'inaugurer ce nouveau programme, j'estime que les ministres fédéraux et provinciaux, et même les députés fédéraux et provinciaux vont faire tout ce qu'ils peuvent. Cependant, tant que le chômage augmentera et que les entreprises qui versent des impôts seront admissibles, je prévois que certains montreront la voie dans les domaines comme celui dont le député a parlé. Je ne trouve rien à redire à cela.

M. McGrath: Je me demande alors si le ministre accepterait de considérer un aspect que j'ai abordé au début de mes observations. Pourrait-il donner au comité l'assurance que nous n'assisterons pas à la mise en place d'une bureaucratie indument encombrante? Le programme sera-t-il mis en œuvre par des organismes actuels du gouvernement et des services qui relèvent déjà du ministre?

M. Cullen: Si nous voulons que ce programme soit un succès, nous devons faire en sorte qu'il fonctionne facilement; aussi faisons-nous tout ce que nous pouvons afin de le simplifier et d'éviter de le compliquer en imposant toutes sortes de règlements. Nous ne voulons pas embaucher du personnel supplémentaire pour remplir des formulaires et appliquer ce programme. Nous ne tenons pas à édicter toute une série de règles qui entraveront ce que nous estimons devoir être un excellent programme.

M. McKinley: Monsieur le président, tout comme le député de Simcoe-Nord, je ne trouve pas très réjouissant d'entendre que ce programme ne sera pas aussi avantageux pour les hommes d'affaires et les chômeurs de ma région—tout comme, je le présume, pour celle du ministre—qu'il le sera pour d'autres régions du Canada. Le ministère devrait peut-être réexaminer cet aspect du programme. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration n'a pas à craindre que l'on pense qu'il ne s'occupe que des gens de sa circonscription; il peut toujours dire qu'il s'occupe de la circonscription de Huron-Middlesex, et la sienne pourra s'y glisser par-dessus le marché.

Un autre aspect de ce programme me préoccupe beaucoup: le ministère aura en effet à décider si les nouveaux emplois créés grâce à ce programme n'auraient pas pu l'être autrement. Le ministre des Finances répondait l'autre soir à des questions à la télévision, et il y a déclaré que l'homme d'affaires devrait déclarer sur son honneur—et le ministère devra accepter sa parole—que les nouveaux emplois ainsi créés n'auraient pu l'être sans la mise en œuvre de ce programme.

Le ministère et les ministres aiment parler du programme américain. Ils prétendent que nous nous en inspirons, mais je signale qu'il ne contient aucune disposition semblable. A mon avis, le programme américain est supérieur au nôtre, car c'est trop exiger des administrateurs du programme qu'ils décident si un employeur aurait créé un nouvel emploi que le programme ait été en vigueur ou non. C'est les placer dans une situation presque intenable et j'aimerais bien que le ministre ou son secrétaire parlementaire y réfléchissent de nouveau car, à mon avis, ils s'attirent là de graves ennuis.

M. Cullen: Monsieur le président, le député et moi-même devrions nous réjouir de ce que nous vivons dans des régions où le chômage est peu élevé, où l'économie croît naturellement. Nos régions ont moins besoin de l'aide assurée ici que celles où le chômage est aigu.

Quant à la surveillance, au contrôle, nous nous fierons à la parole des employeurs. Notre régime fiscal tout entier est

fondé sur la confiance et des vérifications, à l'occasion. Dans ce cas-ci, nous saurons, d'après les vérifications, combien d'employés a une compagnie ou un employeur donné. C'est ainsi que nous le vérifierons.

La Chambre de commerce du Canada et la Fédération canadienne des entreprises indépendantes nous ont demandé de procéder de cette façon. Le député de New Westminster a avancé que cette méthode était peut-être préférable à une bureaucratie, à des vérifications et à des contrôles excessifs.

M. McKinley: Je sais gré au ministre de son explication, mais je prétends néanmoins que les administrateurs de ce programme ne pourront pas savoir s'il aurait été possible, sans son lancement, de créer des emplois. Je pense que le ministre rêve en couleur.

M. Hargrave: Monsieur le président, j'aimerais dire quelques mots sur les incidences éventuelles de ce bill et poser peut-être juste une question au ministre sur son application pratique.

Je tiens à souligner que dans le sud-est de l'Alberta, dans ma circonscription et ma ville natale de Medicine Hat et à Redcliff, où la population est de quelque 40,000 habitants, le chômage, pour la première fois depuis nombre d'années, a connu une recrudescence. Je m'empresse d'ajouter que le taux d'embauche, je ne l'oublie absolument pas, a été très élevé pendant bon nombre d'années.

Toutefois, le secteur de Medicine Hat-Redcliff a connu, au cours du dernier trimestre de 1977 et depuis le début de 1978, un accroissement certain du taux de chômage. Cet accroissement est partiellement attribuable à l'achèvement de la construction de gros ouvrages qui s'était étalée sur plusieurs années, et à la fermeture récente, soit la veille de Noël, de notre conserverie de viande, fermeture qui, il semble maintenant, sera permanente. Pour la première fois depuis un bon nombre d'années nous constatons une augmentation marquée du nombre de personnes qui se cherchent un emploi. Elles semblent même disposées à aller travailler dans des fermes ou des ranchs, et cela marque un grand changement.

● (2032)

Je signale au ministre que vu les circonstances actuelles, c'est dans les régions rurales qu'on devrait songer à créer des emplois. Nous connaissons un très rude hiver et le bétail non établi en souffre énormément. Après la grave sécheresse que nous avons connue dans tout le sud de l'Alberta et le sud-ouest de la Saskatchewan, nous avons maintenant un hiver très rude et il semble qu'il est déjà tombé plus de neige qu'il n'en était tombé les deux hivers précédents. Je ne voudrais pas qu'on pense que je me plains de l'hiver. Apparemment, il faut qu'il neige beaucoup pour qu'il y ait de la pluie au printemps, mais cela a créé une demande pour des travailleurs dans les régions rurales.

Mon collègue, le député de York-Simcoe a déjà parlé de la question de savoir si le programme s'appliquera à l'agriculture, mais j'espère néanmoins que le ministre peut nous garantir que le programme s'appliquera à l'agriculteur qui créera un nouvel emploi permanent en dehors de tout programme des travaux d'hiver. Le programme visera-t-il l'agriculteur ou l'éleveur qui veut embaucher un employé permanent? A mon avis, ce serait la meilleure chose à faire.